

ZB MED - Informationszentrum Lebenswissenschaften

Sur une hachette trouvée à Harmignies

Loë, Alfred de <baron>

Mons, 1886

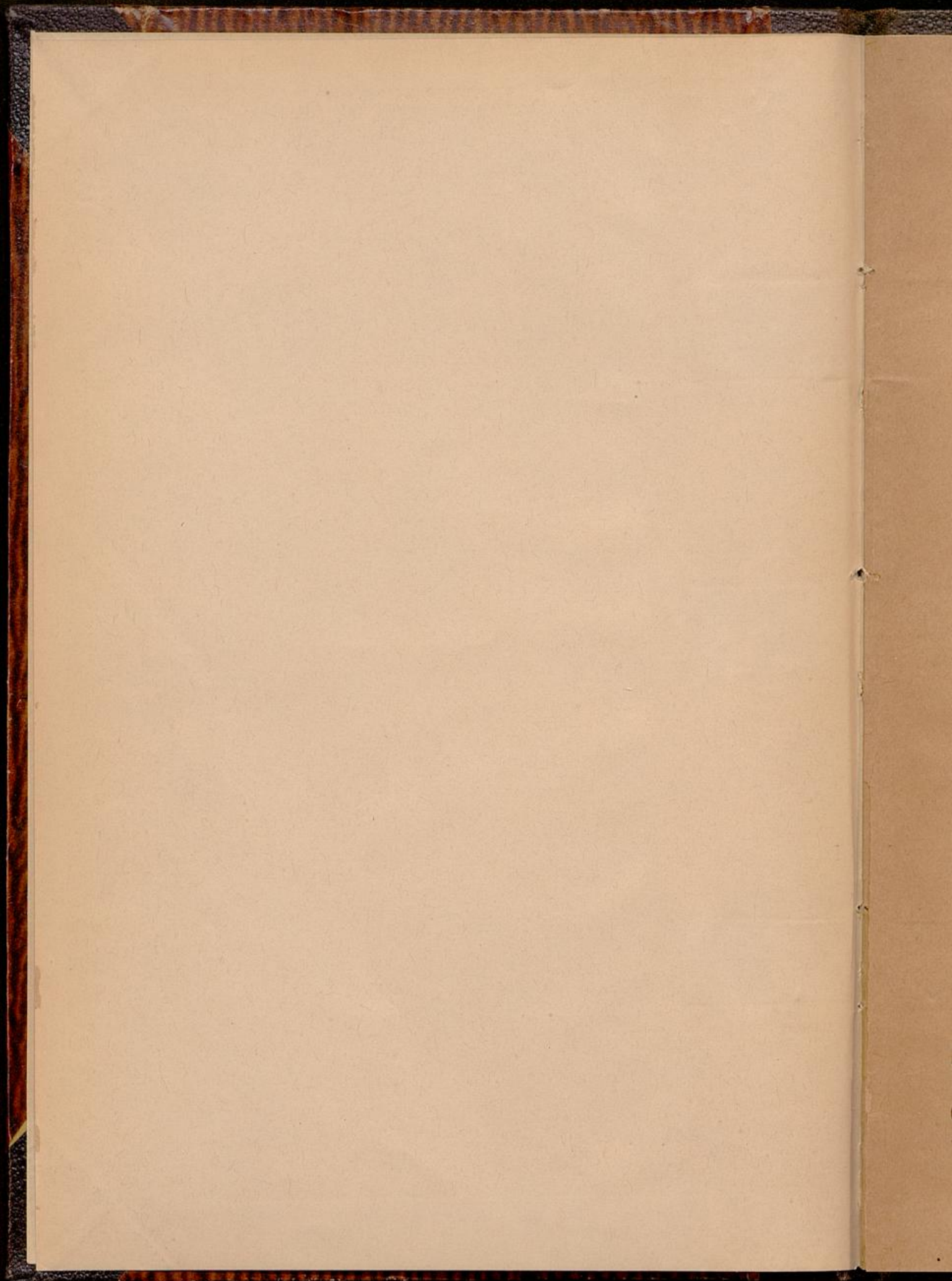
[urn:nbn:de:hbz:38m:1-126606](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:38m:1-126606)

H

3150

H 3150

p. 204.



SUR UNE HACHETTE
TROUVÉE A HARMIGNIES,

PAR

LE BARON ALFRED DE LOË.

Extrait du tome XX des Annales du Cercle archéologique de Mons.



MONS,
HECTOR MANCEAUX, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE DES FRIPIERS, 4 ; GRAND'RUE, 7 ET 9.

1886.

11





Laon, le 10 Mars 1887
Baron Alfred de Loë
Brunelles, Boulevard de Waterloo 6
11 Avril 1887.

SUR UNE HACHETTE
TROUVÉE A HARMIGNIES,

PAR

LE BARON ALFRED DE LOË.

Extrait du tome XX des Annales du Cercle archéologique de Mons.

MONS,
HECTOR MANCEAUX, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE DES FRIPIERS, 4; GRAND'RUE, 7 ET 9.

1886.



SUR UNE HACHETTE TROUVÉE A HARMIGNIES.

*A Monsieur Léopold Devillers, Président
du Cercle archéologique de Mons.*

Monsieur le Président,

Conformément au désir maintes fois exprimé par tous ceux d'entre nos collègues qui ont vraiment à cœur l'étude archéologique de notre pays, conformément à ce vœu que chaque découverte d'antiquités, si isolée qu'elle puisse être et à quelque époque qu'elle puisse appartenir, soit annoncée et consignée dans les annales des sociétés scientifiques locales, j'ai l'honneur de vous faire part de la trouvaille qui vient d'être faite, sur le territoire de la commune d'Harmignies, d'une superbe petite hachette polie en roche dioritique.

Haute à peine de 7 cent. $\frac{1}{2}$, d'une teinte verdâtre et recouverte d'une légère patine sur laquelle se montrent plusieurs taches de rouille provenant de l'oxydation du fer que le soc de la charrue a laissé en passant sur l'objet, elle est dans un état parfait de conservation. Le moulage que j'ai du reste le plaisir de vous faire parvenir, et que je vous prie de bien vouloir déposer dans les collections de notre Cercle, vous tiendra lieu de toute description.

Les exemplaires semblables, que l'on a retrouvés jusqu'ici, sont en général intacts. Le tranchant ne porte pas la moindre trace de coup et le poli même s'en est maintenu d'une façon remarquable, ce qui fait penser que ces petites hachettes

devaient avoir constitué des objets de parade et de luxe bien plus que des outils ou des armes d'un usage constant.

Ces petits bijoux de collection ont déjà fort intrigué les antiquaires comme les minéralogistes, et diverses opinions, plus ou moins admissibles, ont été émises à leur sujet. Boucher de Perthes les considère soit comme des armes de luxe, soit comme des objets du culte, ou bien encore comme des offrandes funéraires ; il émet l'avis qu'elles pouvaient également avoir fait partie d'un système d'« écriture par objets », analogue à celui dont se servaient les Scythes, ou bien, enfin, qu'elles constituaient peut-être un signe représentatif de valeur, une sorte de monnaie¹. M. Frédéric Moreau, père, archéologue à Paris, a figuré à la planche 32^e, nouvelle série, de son superbe Album-Caranda, un type se rapprochant beaucoup du nôtre et qu'il nomme « hachette votive » ; à la planche 35^e du même album se trouve un autre objet du même genre désigné sous le nom de « hachette amulette ». Toutes deux ont été trouvées dans le département de l'Aisne.

Les roches les plus diverses, dont le gisement connu ne se trouve parfois qu'à de grandes distances du point où ces haches ont été recueillies, furent employées à leur fabrication. On a signalé la trouvaille de pièces semblables en silex, en quartz hyalin, en quartz ordinaire, en diorite, en jaspe, en phtanite, en basalte noir, en néphrite, en eurite, en calcaire compacte, en serpentine, en obsidienne, en hornblende, en porphyre, en leptinite, en jadeïte et même en matières tendres telles que le bois, la craie et le bitume. Il est aisé de penser que l'emploi de telles substances rendait impossible l'usage des hachettes comme outils ou comme armes, et ces

1. M. E. VAN OVERLOOP, *Les origines de l'art en Belgique. Les âges de la pierre*, p. 178.

curieuses découvertes viennent à l'appui de cette opinion qu'elles ne furent jamais que des objets de parade ou de superstition.

« Il y aurait une belle étude à faire, écrivait notre savant collègue de Feluy ¹, sur les pierres taillées préhistoriques de provenance étrangère que l'on trouve sur nos plateaux en même temps que les silex de Spiennes. »

Cette étude nous fournirait, en effet, la preuve du mouvement qu'il y avait dans les populations nomades de cette époque. Nous verrions qu'avec la Pierre Polie des relations commerciales, très étendues déjà, existaient entre ces peuplades primitives ; que, si l'atelier de Spiennes inondait de ses produits les régions voisines, les habitants des bords de la Trouille recevaient à leur tour, avec diverses marchandises, ces haches polies remarquables ou les roches dont elles furent faites.

« D'après les nombreux indices observés, dit M. Delvaux ², il n'est pas possible de douter que l'on ait eu affaire, à Spiennes, à une peuplade sédentaire se livrant à l'exploitation du silex, qu'elle dégrossissait sur place et dont elle faisait évidemment trafic sans doute par voie d'échange Un grand marché, une espèce de foire devait se tenir dans la vaste plaine qui s'étend au Sud-Est de Spiennes. On y venait de loin ; on y amenait certainement, en échange, du bétail, des peaux, des cornes de cerf, de l'oligiste, des produits lointains, de l'ambre, du jade, de la chloromélanite, de la néphrite, et avec le sel, le poisson et les coquilles des bords de l'Océan ; on y échangeait des nouvelles et sans doute des idées. »

1. *Excursion à Godarville.*

2. *Compte rendu de l'excursion de la Société d'Anthropologie de Bruxelles à Mesvin et Spiennes, 1885, p. 21.*

Notre petite hachette fut probablement obtenue des trafiquants étrangers en échange du silex dont ils venaient s'approvisionner sur les rives de la Trouille.

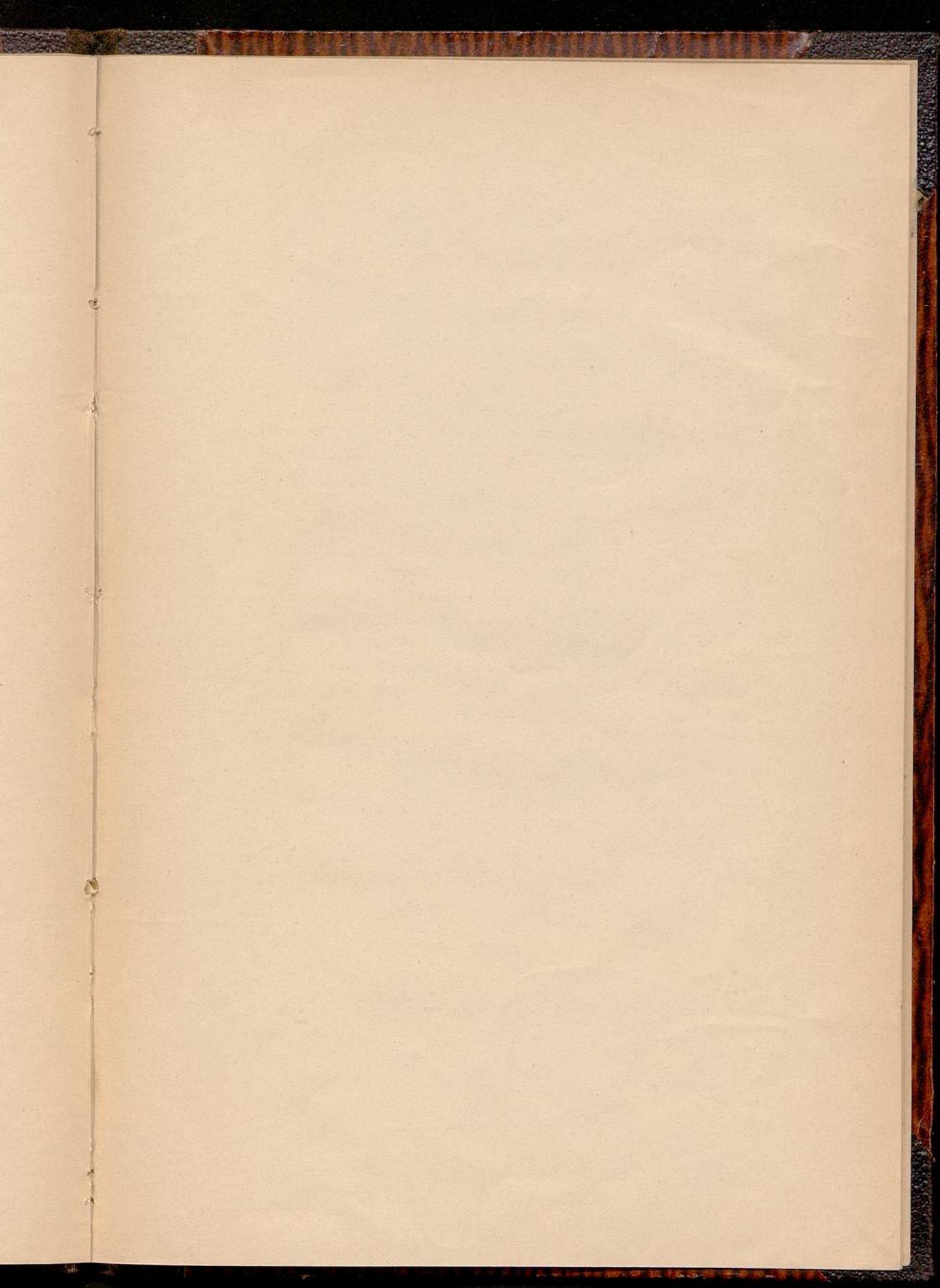
Quelle que soit, du reste, la circonstance qui favorisa son importation, nous la considérons comme une des pièces les plus curieuses de nos collections.

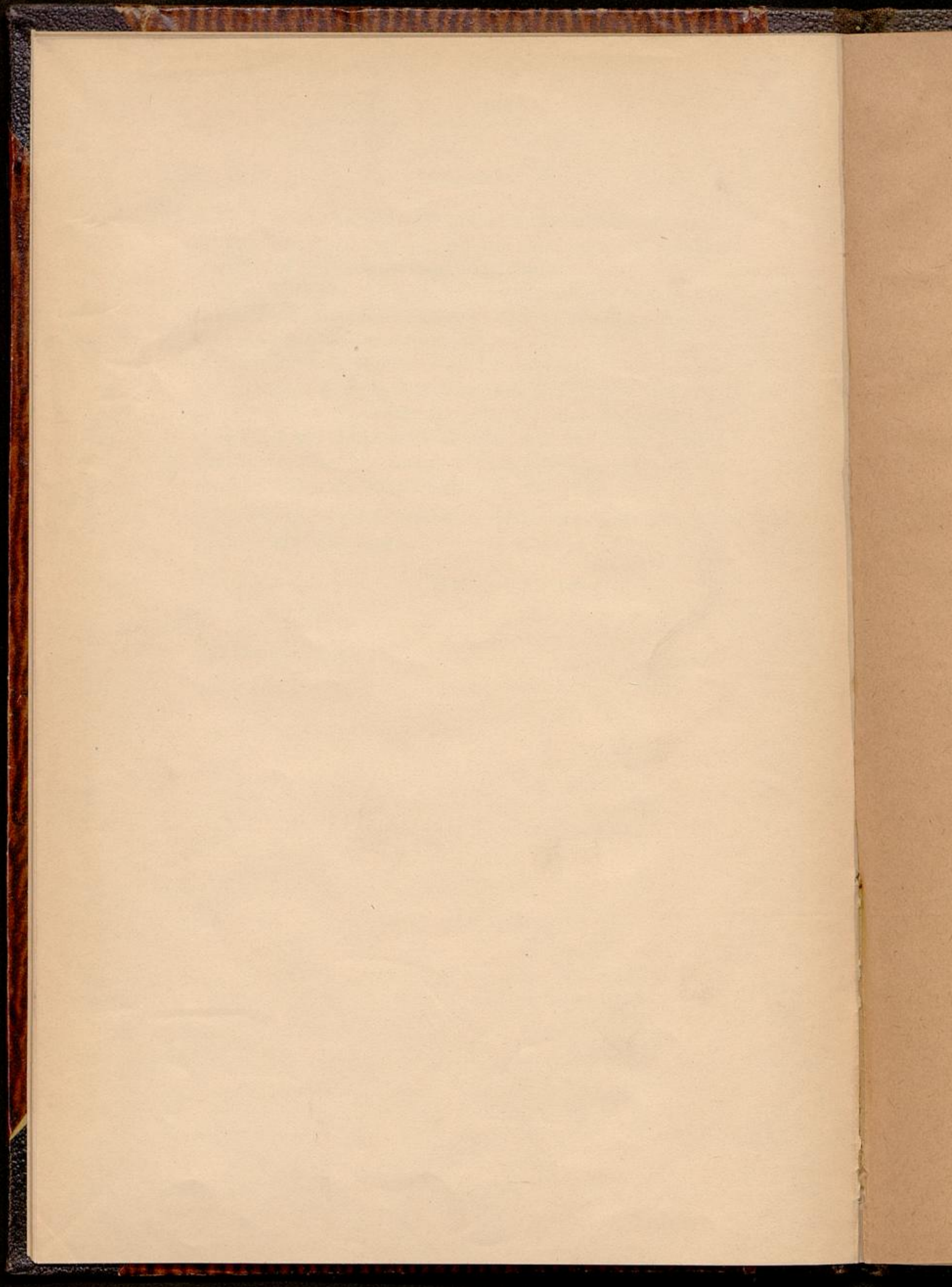
Recueillie à la surface des champs, sur le plateau situé entre la route de Mons à Beaumont et la houillère d'Harmignies, elle fut gracieusement offerte à mon beau-frère, le Comte Georges de Looz-Corswarem, par un jeune homme habitant la commune auteur de cette heureuse trouvaille, en reconnaissance d'un service qu'il lui avait rendu.

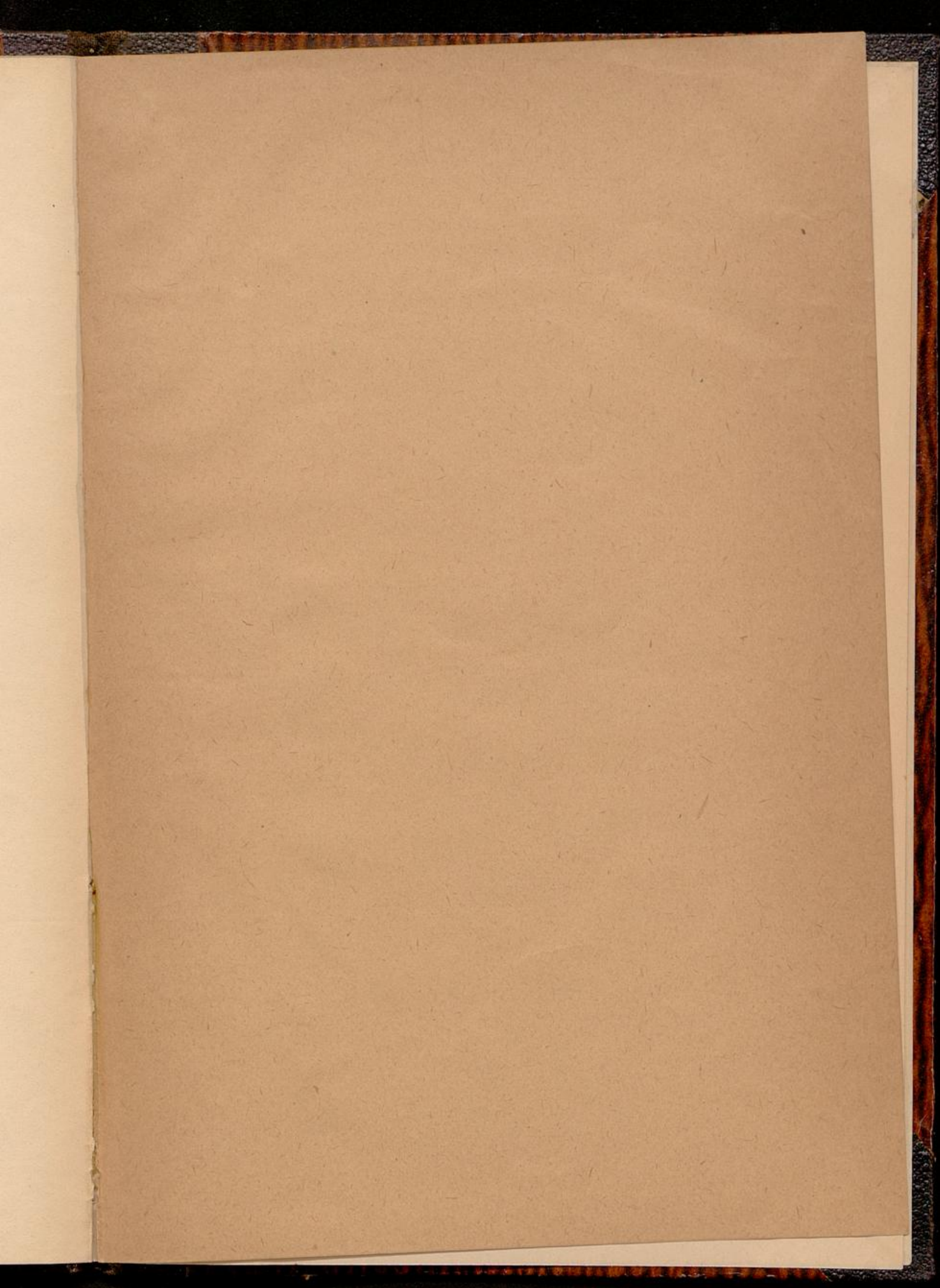
Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

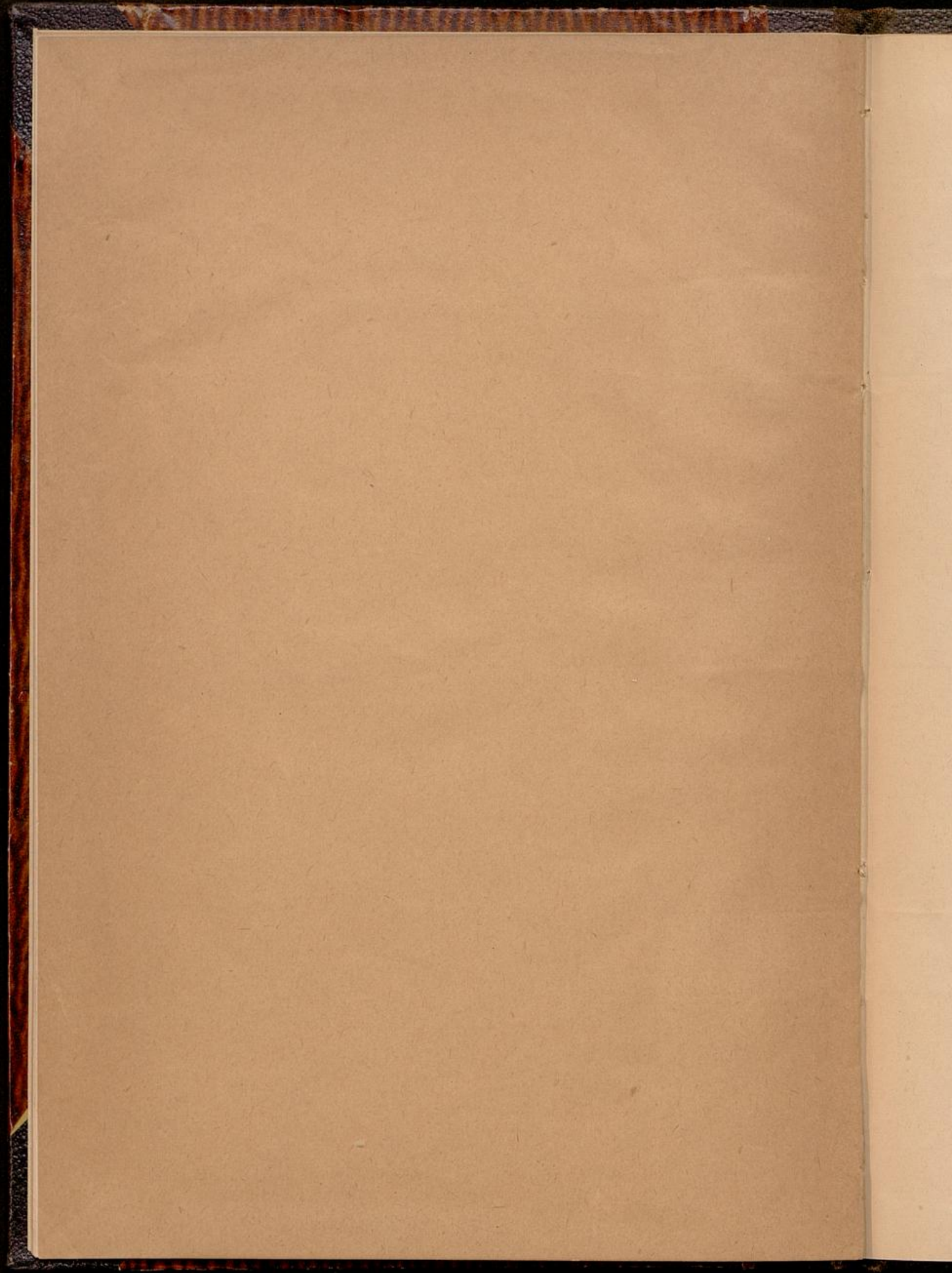
Bⁿ ALFRED DE LOË.

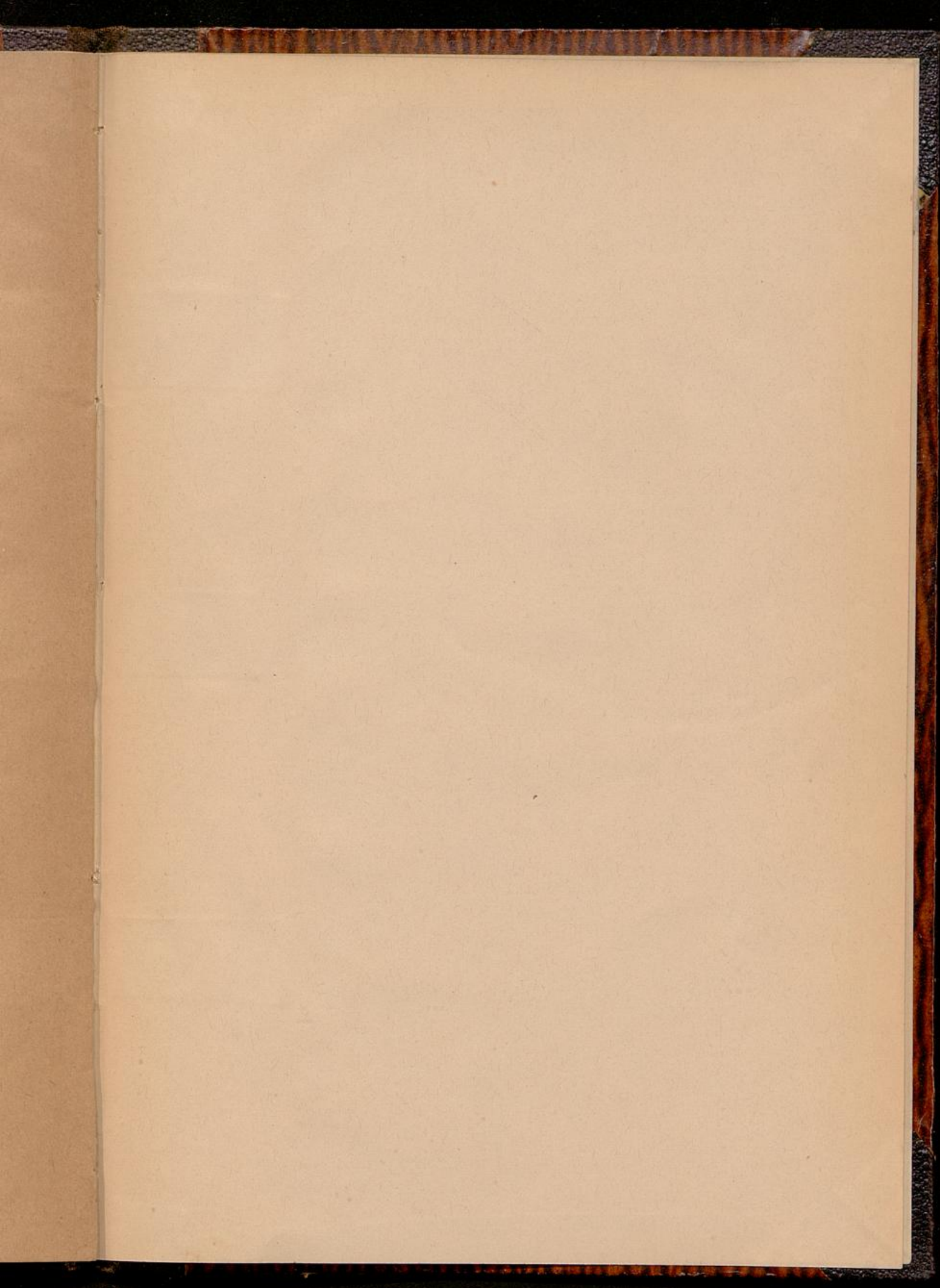
Bruxelles, 18 mai 1886.

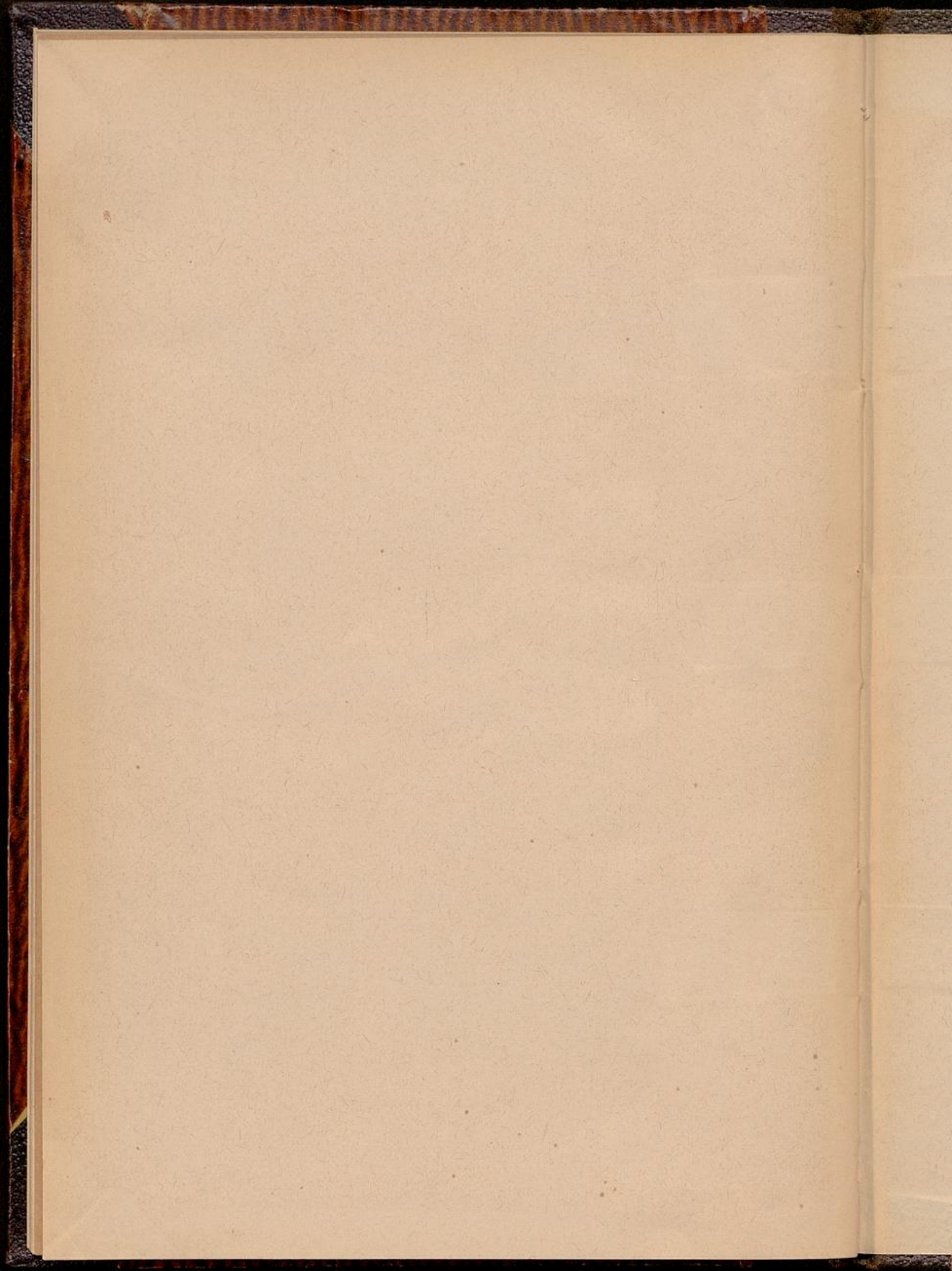












207

